

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de travaux

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Etablissement public territorial

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

GRENOBLE ALPES METROPOLE

M Le Président

Le Forum 3, rue Malakoff

38031 Grenoble cedex 01

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas, pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques

OBJET DU MARCHÉ

Marché de conception réalisation relatif à la reprise des dalles froides de la patinoire Pôle Sud à Grenoble (38)

Lieu d'exécution ou de livraison

Grenoble (38)

L'AVIS CONCERNE

Un marché public

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Marché unique

La procédure d'achat du présent avis n'est PAS couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC

Le présent marché n'a pas un caractère périodique

Classification CPV :

Objet principal :

452122118 / 452122905

Code NUTS :

FR714

Variantes autorisées

Options prévues au cahier des charges

Nature et étendue :

Marché de travaux de conception réalisation comprenant les prestations suivantes :

- déconstruction de l'existant
- test de portance de sol
- réalisation d'un ouvrage comprenant le complexe d'isolation et les dalles froides.
- réalisation des rambardes et des protections de piste.

Niveau de la prestation demandée aux candidats qui seront admis à remettre une prestation : avant-projet définitif (APD).

Des difficultés techniques particulières liées à la reprise des dalles froides de la patinoire, en partie sous exploitation et dans des délais contraints rendent nécessaire l'association de l'entrepreneur aux études de l'ouvrage, faisant appel à sa technicité propre.

Description des options :

Des avenants ou décisions de poursuivre et des marchés complémentaires pourront être conclus au cours de l'exécution du contrat. Des prestations similaires pourront être réalisées par le titulaire du marché dans les conditions similaires à celles du marché initial (art 35-II.6° du CMP).

Durée du marché ou délai d'exécution :

Tranche ferme (grande piste) : 4 mois (+ 1 mois de préparation)

Tranche conditionnelle (piste d'entraînement) : 4 mois (+ 1 mois de préparation)

Délai d'affermissement de la tranche conditionnelle : 1 an à compter de la notification de la tranche ferme

Date prévisionnelle de démarrage/fin des prestations : TF : 27 avril 2009 / fin des travaux : fin août 2009

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie, qui peut être remplacée par une garantie à première demande.

Modalités de financement :

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire

Modalités de variation des prix : Révision. Une avance de 30% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-Travaux Le délai global de paiement est de 45 jours. Modalités de financements : Inscription au budget de la collectivité

Forme juridique exigée :

Groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Les candidats peuvent présenter une offre en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché

Le mandataire devra être une entreprise de réalisation d'ouvrages de pistes de glace. Les compétences au sein du groupement devront être notamment celles d'un bureau d'études fluides et structures à dominante fluides froids patinoire et d'un équipementier en matière de pistes de glace sportives et ludiques.

Autres conditions :

Le marché débutera à compter de la date fixée par l'ordre de service.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Forme juridique :

Lettre de candidature (DC4 ou forme libre) Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ; Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC5 ou forme libre) ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate (DC5 ou forme libre) Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou de plusieurs sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats par l'acheteur public. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce ou ces sous-traitants pour l'exécution du marché, le candidat produit soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit du ou des sous-traitants

Capacité technique :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des travaux similaires exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; Les certificats de qualifications professionnelles adaptés aux prestations demandées. Pour chaque certificat, le pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve équivalent, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate (DC5 ou forme libre) ; mémoire présentant les compétences, les moyens et l'organisation du candidat pour réaliser les phases conception et réalisation demandées dans les délais.

Marché non réservé

PROCEDURES

Mode de passation :

Conception réalisation

Procédure : procédure adaptée restreinte

Nombre de candidats admis à réaliser les prestations : 5

Critères d'agrément des candidatures :

capacités techniques (moyens matériels et humains quantitatifs et qualitatifs),
capacités financières (moyens financiers),
capacités professionnelles (qualifications – compétences professionnelles)

CONDITIONS DE DELAI

Date limite de réception des candidatures :

19/01/2009 à 11 H 00

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Référence du marché :

08CP53T

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Date limite prévisionnelle de réception des offres :

17/02/2009 à 11 H 00

Délai minimum de validité des offres :

90 jours

Enchère électronique :

Aucune enchère électronique ne sera effectuée

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

Il n'y a pas de dossier de consultation à retirer au stade de la candidature.

Les candidats intéressés doivent remettre un dossier de candidature contenant toutes les justifications demandées dans l'avis, à remettre sous pli fermé portant la mention suivante : « **Candidature au marché de conception réalisation relatif à la reprise des dalles froides de la patinoire Pôle Sud à Grenoble (38)** », avec le cachet du candidat.

Un dossier de consultation sera ensuite remis gratuitement uniquement aux candidats admis à remettre une prestation, à partir duquel ils seront invités à remettre une offre dans un délai qui leur sera précisé.

Une prime sera attribuée à chaque candidat d'un montant égal au prix estimé des études de conception à effectuer précisées dans le règlement de la consultation, affecté d'un abattement au plus égal à 20%, conformément à l'article 69 IV du CMP.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

23/12/2008

ADRESSE COMPLEMENTAIRES

Renseignement d'ordre administratif

Edwige TUCNY
GRENOBLE ALPES METROPOLE
Mission Commande publique et planification Le Forum 3, rue Malakoff
38031 Grenoble Cedex 01
Tél : 0476595649
Fax : 0476594008

Renseignement d'ordre Technique

David LOICHOT / Louis Marie SAGLIO
GRENOBLE ALPES METROPOLE
Service IEA Le Forum 3, rue Malakoff
38031 Grenoble Cedex 01
Tél : 0476595686 / 0476595692

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus

GRENOBLE ALPES METROPOLE
Mission Commande publique et planification Le Forum 3, rue Malakoff
38031 Grenoble Cedex 01
Fax : 04 76 59 40 08

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes peuvent être envoyées

GRENOBLE ALPES METROPOLE
Accueil - 5^è étage (CPP) Le Forum 3, rue Malakoff
38031 Grenoble Cedex 01

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Grenoble
2 Place de Verdun Boîte Postale 1135
38022 Grenoble Cedex
Tél : 0476429000
Fax : 0476422269
Email : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

PRECISIONS CONCERNANT LES DELAIS D'INTRODUCTION DES RECOURS

Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision du pouvoir adjudicateur). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel.